



Jargeau St Denis Football Club
Site : <http://www.jsdfc.footeo.com>

Jargeau, le 6.6.17

Madame, Monsieur, Cher licencié,
Vous ou votre enfant êtes licencié au sein de Jargeau St Denis Football Club, et comme tous les ans, en tant qu'association de loi 1901, nous avons l'obligation d'organiser l'Assemblée Générale. Cette réunion, bien que formelle et obligatoire permet aussi de faire une rétrospective des différentes activités et résultats des catégories sur la saison passée et de vous présenter les projets de la saison à venir.

***Le football est avant tout un sport collectif
et c'est collectivement que nous souhaitons gérer le club, donc avec vous***

Nous comptons donc sur votre présence à l'Assemblée Générale ordinaire de

JARGEAU ST DENIS FOOTBALL CLUB
SALLE POLYVALENTE RUE DE L'ECHO DE JARGEAU

JEUDI 22 JUIN 2017 A 20H00

L'ordre du jour sera le suivant:

- Rapport Moral
- Rapport d'Activités
- Rapport Financier
- Rapport des Commissaires aux Comptes
- Approbation des rapports
- Bilan de la saison par les entraîneurs
- Présentation de la saison 2017/2018
- Intervention des Représentants des Municipalités
- Questions diverses
- Election du 1/3 sortant

Le Pot de l'Amitié clôturera la réunion

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre majeur du club.

✕

Pouvoir : Je soussigné(e), Mr ou Mme ne pouvant assister à l'Assemblée Générale ordinaire de **JARGEAU ST DENIS FOOTBALL CLUB** Du **22 JUIN 2017** donne pouvoir à Mr ou Mme pour me représenter.

Fait à Jargeau , le2017

Signature (obligatoire) (avec mention bon pour pouvoir)